

Le règlement de sélection à la formation du BTS ESF

1. L'inscription à la formation

Deux modalités d'inscription sont possibles en fonction de la situation du candidat :

1.1 Inscription en ligne sur Parcoursup pour les candidatures par la voie de l'apprentissage

Exceptionnellement, pour la campagne d'admission 2024, l'inscription sur PARCOURSUP ne sera pas possible.

1.2 Inscription en ligne sur le portail de préinscription ESEIS ¹:

Seule l'inscription sur le portail de l'ESEIS sera prise en compte.

Sont concernés par cette procédure :

Les candidats en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Les salariés en reconversion professionnelle

Les demandeurs d'emploi

Les candidats en « Financement personnel »

2. Les conditions d'admission

Selon Article D612-30 modifié par le décret N° 2019-1558 du 30/12/2019, art.9 ;

La préparation du BTS par la voie scolaire ou l'apprentissage est ouverte aux candidats qui sont soit :

- titulaires du Baccalauréat professionnel
- titulaires du Baccalauréat technologique
- titulaires du Baccalauréat général ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires

¹ <https://eseis-afriis.eu/admission/>

3. La sélection à l'admission en formation

La sélection se base sur l'examen de dossier des candidats.

Les attendus nationaux sur la formation se basent sur les critères suivants² :

- Être intéressé par l'aide, le conseil aux personnes cet intérêt pourra être attesté par une expérience de bénévolat
- Disposer de compétences scientifiques, techniques et sociales pour établir le lien entre un aspect de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, budget, habitat-logement) et la santé, le bien-être
- Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur
- S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

3.1 Sélection sur le portail numérique de préinscription de l'ESEIS

Le candidat doit remplir un dossier de candidature numérique dans lequel figure :

- Le CV du candidat/candidate.
- Le projet de formation motivé : la description de ce projet servira de lettre de motivation et sera étudiée au regard de la cohérence entre, d'une part le projet de formation de la personne, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères définis par la formation.
- Les bulletins scolaires, les notes ainsi que les remarques du candidat/de la candidate en classe de terminale
- la (les) copie(s) du (des) diplôme(s) de niveau 4 (BAC ou relevé de notes, DAEU ou diplôme équivalent) et des diplômes de niveau supérieur.
- pour les salariés ou alternants, joindre une copie du certificat de travail et l'autorisation de l'employeur / ou la promesse d'embauche
- Les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance, ...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire.

² Ce cadrage a été défini par arrêté du Bulletin officiel n° 1 du 6-1-2022 publié au Bulletin Officiel des ministères de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

4. L'admission en formation

L'examen de chaque vœu est réalisé par la personne responsable de la formation au sein de l'ESEIS.

A l'issue de l'examen des vœux, une décision est rendue par une Commission d'examen des vœux.

L'admission du candidat ne sera effective que lors d'une prise en charge financière, soit par :

- Un Contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) ;
- Un Contrat de transition professionnel ;
- Une Convention de financement personnel (sous réserve de l'accord de la Direction de l'ESEIS) ;
- Un financement Pôle emploi

L'ESEIS adresse un courrier au candidat admis pour lui communiquer les résultats de l'admission et l'informer des modalités de rentrée.

4.1 La finalisation de la procédure

Démarches à suivre une fois l'employeur trouvé :

- Communiquer le N° de SIRET et la raison sociale de la structure à Mme PONS, Responsable pédagogique de la filière du BTS ESF à l'ESEIS à l'adresse suivante : cathy.pons@eseis-afris.eu
Cette action validera l'inscription à l'école.
- Envoi de la promesse d'embauche de l'apprenti par courriel à l'assistante pédagogique ingrid.malaise@eseis-afris.eu

Le CFA transmet alors à l'employeur un document Cerfa à renseigner et s'occupera ensuite du contrat d'apprentissage